

Compte-rendu de l'audience en intersyndicale avec l'Inspecteur d'Académie du lundi 16 mars 2020.



- La crise sanitaire est une crise grave dans laquelle la santé des personnels peut être engagée. Un effort de confinement est demandé à l'ensemble des français pour tenter de ralentir la propagation de ce virus covid-19.

Les enfants des personnels soignants qui n'ont pas trouvé de modes de garde dans le cercle familial se retourneront vers l'école ou le périscolaire (selon l'organisation définie par les collectivités territoriales en lien avec l'éducation nationale). L'IA précise que **seuls les enseignants qui se portent volontaires 1er comme 2nd degré accueilleront des élèves de personnels soignants**. Ces accueils sont considérés comme un moyen de garde, il n'est pas demandé d'assurer une continuité pédagogique sur ces temps là. Il y a environ 25 à 30 élèves par circonscription concernées et une vingtaine de collégiens pour le département.

- La continuité pédagogique à distance, très difficile à installer dans le premier degré et qui de fait va laisser « des enfants dans le fossé », n'est pas envisageable dans les familles (pas de connexion internet, pas de matériel, parents qui ne sont pas toujours en capacité d'aider leur enfants, fratries nombreuses qui ne vont pas pouvoir accéder ni au matériel ni au débit nécessaire et donc creusement des inégalités... Les parents ne sont pas des enseignants) Nous demandons à ce que les inspecteurs ne mettent pas la pression sur les collègues pour organiser cette continuité pédagogique. La crise sanitaire est importante, nous restons en contact avec nos élèves et les familles, mais on ne fait pas comme si tout allait très bien fonctionner voire mieux !

Nous attirons votre attention sur le risque de demander aux familles d'encadrer de nouveaux apprentissages. Cela conduira à creuser encore les écarts entre les élèves et mettre une pression aux familles qui ont d'abord à gérer des problématiques de santé, des problématiques financières et psychologiques liées à la situation.

L'IA réaffirme ici sa confiance envers les enseignants car eux seuls savent ce qui est bien pour leurs élèves. Les IEN sont là pour accompagner si besoin. Il n'est pas là pour mettre une quelconque pression ni donner des leçons de morale.

- Que se passe-t-il si aucun enseignant n'est volontaire pour accueillir les enfants de soignants ? Pour l'instant 1 secteur serait en difficulté (à affiner), la réquisition préfectorale est possible mais non évoquée à ce jour.

- Est-il judicieux de faire des permanences tournantes pour l'accueil de ces enfants en lien avec la propagation du virus ? 31 infirmières sont disponibles pour aider les collègues à garder les élèves
- Est-il possible de mutualiser le lieu de l'accueil des enfants ? Des lieux de mutualisation seront mis en place, les circo font le recensement des besoins pour mettre en place les accueils.
- Les enseignants qui seront volontaires doivent être protégés. Auront-ils l'équipement nécessaire à disposition ? Sur quelle amplitude horaire vont-ils travailler ? Pas d'équipement proposé car réquisition des masques par le Préfet pour envoyer en Espagne et seront donnés prioritairement aux soignants.
- Vous aviez indiqué que les instances se dérouleraient de façon normale. Qu'en est-il ? A ce jour elles sont maintenues et se dérouleront via visioconférences. Il va sans dire que les conditions seront dégradées. En ce qui concerne le CDEN, il faut voir avec les services de la préfecture quels sont les moyens techniques disponibles. Nous serons tenus informés.
- Quelle réflexion sur les outils utilisés pour rester en lien avec nos élèves ? On sait que certains chefs d'établissements demandent aux enseignants de créer des groupes de discussion via leur numéro de téléphone personnel. Nous demandons une grande vigilance afin que ces outils ne soient pas intrusifs, une certaine vigilance pour une utilisation raisonnée.

L'IA précisera aux chefs d'établissement qu'il faut privilégier le travail à distance via les outils numériques développés par l'Etat et la DSI (PIA) plutôt que d'avoir recours à des applications privées. Par ailleurs, on a vu dès aujourd'hui une saturation de pronote qui est une solution privée. L'IA demande à ce que certains enseignants restent prudents quant à l'utilisation de vidéos d'eux-mêmes ou de collègues faisant cours via des chaînes numériques privées. Il n'est pas utile de mettre en danger son image. Là encore des solutions nationales et publiques telles que le CNED existent.

Les représentants de la FSU.